

# Bienvenue !

---



- Le séminaire est enregistré
- Merci de couper vos micros quand vous n'avez pas la parole !
- Vous pouvez poser des questions à tout moment dans le Q&R
- Vous pouvez lever la main pour prendre la parole



LE MARAH VOUS CONVIE À UN WEBINAIRE

## Politiques publiques et acteurs de l'agroécologie au Burkina Faso

Le 04 avril 2023, de 09h à 10h30 TU

[Lien d'inscription au webinaire](#)



# PROGRAMME

---

Mot d'ouverture du Secrétaire Général du MARAH

Présentations des intervenants :

Présentation de la stratégie Nationale de Développement de l'agroécologie  
**Adama Savadogo (MARAH)**

Politiques publiques de l'agroécologie : Mise à l'agenda et perspectives  
**Carolina Milhorange et Eveline Sawadogo (CIRAD et INERA)**

Stratégie de promotion des biointrants au Burkina Faso  
**Souleymane Yougbare (CNABio)**

Améliorer la cohésion et les synergies d'action entre acteurs de l'agroécologie  
**Eric Ouedraogo (CPF)**

Questions et réponses

Mot de clôture du MARAH



# Présentation de la stratégie Nationale de Développement de l'agroécologie

**SND\_AE**

DGPV\_2023

# Plan de la présentation :

- I. Chronologie élaboration stratégie AE
- II. Présentation des documents de la stratégie
- III. Présentation du document 1 : analyse diagnostique de la situation
- IV. Présentation du document 2 : stratégie nationale de l'AE sur 5 ans
- V. Présentation du document 3 : plan d'actions triennal : focus budget
- VI. Quels enjeux et perspectives

# I. Chronologie élaboration stratégie AE (1/2) : processus participatif et inclusif

Correspondant national AE 01/2020

- Point focal AE dès 2017 suite plaidoyer CNABio
- Participation journées AE de la DyTAES 1/2020
- Atelier échanges AE en mars 2020 au MAAH, rencontres, échanges PACTE...

Elaboration TDR MARAH/PACTE et validé par AFD en 2020

- Arrêté MAAH pour mise en place Comité technique de suivi de la stratégie nationale de développement de l'agro écologie.
- Atelier de cadrage 16/12/2020 - DGPV - PACTE
- Entretiens, bibliographie, analyses des politiques, etc. de 11/2020 à 04/2021 par les consultants
- Dépôt rapport Volume 1 - 4/2021 au PACTE
- 2<sup>ème</sup> réunion du comité technique de suivi : 14 mai

Atelier validation rapport diagnostic AE, définition et vision AE en 9/2021

- Atelier de concertation des acteurs validation le 23/09/2021 du rapport volume 1 après amendement
- Proposition d'une définition et d'une vision de l'AE à l'horizon 2050 au BF
- Proposition d'un objectif global et impacts attendus pour la stratégie nationale
- Proposition de 5 axes stratégiques et objectifs spécifiques par axe

# Chronologie élaboration stratégie AE (2/2)

Rédaction  
stratégie AE  
2023-2027 et  
plan d'actions  
triennal -  
Oct/Nov 2021 ;  
puis Nov 2022

- Stratégie nationale 2023-2027
- Plan d'actions triennal glissant
- Documents déposés fin novembre au PACTE

Ateliers  
validation  
2022

- Réunion comité de suivi pour validation des 2 documents
- Atelier national de présentation et validation des 2 documents

Adoption  
de la  
SND\_AE

- Ateliers de prise en compte des observations de la CNPD
- Adoption par arrêté conjoint: arrêté N° 2023-037/MARAH/MEFP du 20 février 2023 portant adoption de la SND\_AE e2023-2027 et de son plan d'actions

## II. Présentation des documents de la stratégie

**La stratégie nationale est composée de 3 documents :**

- ▶ **Volume 1 : « *Analyse diagnostique de la situation de l'agroécologie au Burkina Faso* ».** Document présenté et validé le 23/09/2021 lors d'un atelier de concertation des acteurs sur la définition et la vision de l'agroécologie au Burkina Faso.
- ▶ **Volume 2 : « *Stratégie nationale de développement de l'agroécologie au Burkina Faso* » - 2023-2027.** Document présenté et validé fin avril 2022 lors d'un atelier national
- ▶ **Volume 3 : « *Plan d'actions de développement de l'agroécologie au Burkina Faso* » Triennal glissant (2023-2025).** Document présenté et validé fin avril 2022 lors d'un atelier national

# III. Présentation des documents : Volume 1



ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE NATIONALE DE  
DÉVELOPPEMENT DE L'AGROÉCOLOGIE AU  
BURKINA FASO

Volume 1

Analyse diagnostique de la situation de  
l'agroécologie au Burkina Faso

Consultants :

- Issa Martin BIKIENGA
- Christian LEGAY
- Mamoudou TRAORE
- Laurent LEVARD

Avril 2021



Pour réaliser l'analyse diagnostique de la situation de l'agroécologie au Burkina Faso, des entretiens avec les personnes et structures concernées par l'AE/AB ont été réalisés en 5 groupes :

- ▶ Structures nationales,
- ▶ Organisations professionnelles agricoles,
- ▶ Organisations interafricaines et internationales,
- ▶ Structures agroécologiques,
- ▶ Banques et établissements financiers.

Plus d'une centaine d'acteurs ont été consultés.

# Présentation document diagnostique

Les principaux points abordés dans ce document sont :

- ▶ Rappel historique et concept de l'AE;
- ▶ Contexte et justification de l'AE;
- ▶ Processus d'élaboration de la stratégie nationale;
- ▶ Analyse de la place de l'AE dans les documents des politiques publiques
- ▶ Analyse diagnostique de la situation de l'AE :
  - pratiques AE,
  - atouts de l'AE au BF,
  - impacts potentiels de l'AE,
  - facteurs favorables ou défavorables à l'adoption de l'AE,
  - acteurs de l'AE,
  - points de vue des acteurs sur l'AE et leurs attentes,
  - focus sur les jeunes et les femmes.

# IV. Présentation des documents : volume 2

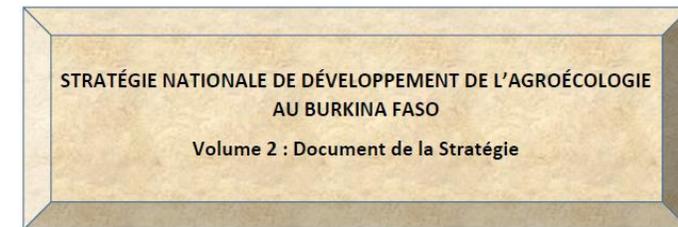
- ▶ **Vision de l'agroécologie au Burkina Faso** : « A l'horizon 2027, l'agroécologie, est motrice d'une production agro-sylvo-pastorale, halieutique et faunique durable, compétitive, respectueuse de l'environnement, de la santé des consommateurs et des valeurs culturelles et résiliente face aux changements climatiques ».

En d'autres termes, la stratégie vise une production durable des agrosystèmes en vue d'augmenter la production et la compétitivité pour une alimentation saine et nutritive pour les populations.

- ▶ **Objectif global** : *Accroître durablement la productivité et la production agro-sylvo-pastorale, halieutique et faunique par l'adoption de pratiques agroécologiques.*

- ▶ **Les impacts attendus de la stratégie 2023 - 2027** :

- ❖ **Impact 1** : la résilience des systèmes de production agro-sylvo-pastoraux, halieutiques et fauniques est renforcée ;
- ❖ **Impact 2** : l'accroissement durable de la production agro-sylvo-pastorale, halieutique et faunique est assuré ;
- ❖ **Impact 3** : les moyens d'existence et le bien-être social des populations rurales sont améliorés.



Version provisoire

Novembre 2021

Consultants :  
- Issa Martin BIKIENGA  
- Mamoudou TRAORE  
- Christian LEGAY  
- Laurent LEVARD

# Présentation des documents : volume 2 (suite)

## ► **Axe stratégique 1 : amélioration de la gouvernance de l'agroécologie.**

- ❖ OS1: intégrer l'agroécologie dans les politiques agricoles,
- ❖ OS2: élaborer et mettre en œuvre des textes favorables à la transition agroécologique,
- ❖ OS3: faciliter l'accès durable des acteurs de l'agroécologie au foncier rural et à des marchés qui valorisent les produits issus de l'agroécologie,
- ❖ OS4: améliorer le pilotage, le système de planification et de suivi évaluation et
- ❖ OS5: élaborer et mettre en œuvre une stratégie de mobilisation de financements stables et durables en faveur de l'agroécologie.

## ► **Axe stratégique 2 : mise à l'échelle des pratiques écologiques éprouvées et adaptées dans toutes les régions du Burkina Faso.**

- ❖ OS 2.1 : Elaborer et mettre en œuvre des projets et programmes d'agroécologie à l'échelle nationale
- ❖ OS 2.2 : prendre en compte l'agroécologie dans les plans régionaux et les plans locaux de développement
- ❖ OS 2.3 : vulgariser les pratiques agroécologiques éprouvées sur l'ensemble du territoire national

# Présentation des documents : volume 2 (suite)

- ▶ **Axe stratégique 3 : renforcement des capacités des acteurs de l'agroécologie et des agents d'appui-conseil.**
- ❖ OS1: intégrer les modules d'agroécologie dans les curricula de formation,
- ❖ OS 2 : former les agents d'appui-conseil à la vulgarisation des pratiques agroécologiques,
- ❖ OS3 : former les organisations des producteurs/trices à une meilleure connaissance et maîtrise des pratiques agroécologiques
- ❖ OS4: promouvoir la recherche-développement en agroécologie.

# IV. Présentation du volume 3 : Budget 2023-2025

- ▶ **LE COUT TOTAL DU PLAN D' ACTIONS EST DE 11 709 860 FCFA.FCFA pour les trois ans, soit respectivement :**
  - ❖ 1 652 620 FCFA pour 2023 ;
  - ❖ 5 050 620 FCFA pour 2024 ;
  - ❖ 5 006 620 FCFA pour 2025.
  
- ▶ L'essentiel du coût se concentre sur l'axe stratégique 2 pour un montant de 7 210 500 000 FCFA pour les trois ans, suivi de l'axe stratégique 3 pour un montant de 3 001 360 000 FCFA.

## Quels enjeux

Pour les acteurs de l'agroécologie, il s'avère important de :

- ▶ **S'impliquer** en participant activement dans les cadres de concertation au niveau local, régional et national ;
- ▶ **Suivre et évaluer** les actions dans le cadre de la stratégie et plan d'actions aux différents niveaux;
- ▶ **Influencer** les décisions et mener des plaidoyers spécifiques comme accès aux biointrants, réduction des subventions du conventionnel et orientation vers les biointrants, promotion des semences paysannes, soutien à la recherche-action paysanne, etc.;
- ▶ **Partager et capitaliser** les expériences agroécologiques entre les acteurs avec les autorités locales, nationales et régionales;
- ▶ **Collaborer et favoriser les synergies** entre tous les acteurs : services techniques, OP, OSC, chercheurs, institutions financières et PTF

# Quels enjeux

## ► Stratégie de communication :

Une stratégie de communication spécifique à l'agroécologie est à élaborer. Elle doit permettre de favoriser l'appropriation de la stratégie par les acteurs de l'agroécologie, les OP, les partenaires au développement, et les consommateurs.

## ► Suivi et évaluation :

Un système de suivi-évaluation doit être élaborée et mis en œuvre pour les activités, les effets et impacts. Une évaluation doit se faire en fin du plan d'actions et de la stratégie.

## ► Mobilisation des ressources :

Afin de mobiliser les ressources, la tenue d'une table ronde des bailleurs de fonds. Les sources des financements seront le budget national, les partenaires bilatéraux traditionnels ou nouveaux, les partenaires multilatéraux ou nouveaux, les fondations internationales, les ONG, etc.



# Quels enjeux/Conclusion

Le Plan d'actions ne pourra produire les effets attendus que s'il est soutenu par des mesures d'accompagnement efficaces parmi lesquelles il faut citer :

- La prise en compte de l'agroécologie dans la politique nationale de **mécanisation agricole**
- La mise en place du dispositif institutionnel de pilotage et de coordination
- Une **volonté politique** clairement affichée en faveur de l'agroécologie ;
- L'appui aux acteurs de l'agroécologie ;
- Le renforcement de **la cohésion** entre les acteurs de l'agroécologie
- L'appui à la **recherche-développement** dans le domaine de l'agroécologie ;
- La recherche d'un **financement durable** ;
- La prise en compte de l'agroécologie dans les ressources transférées par l'Etat aux **collectivités territoriales** ;
- L'organisation des **marchés**;
- **L'autonomisation des femmes et des jeunes.**



« Tout seul on va plus vite, ensemble, on va plus loin ».

Proverbe africain



MERCI POUR VOTRE AIMABLE ATTENTION





# *Les politiques publiques en faveur de l'agroécologie au Burkina Faso : mise à l'agenda et perspectives*

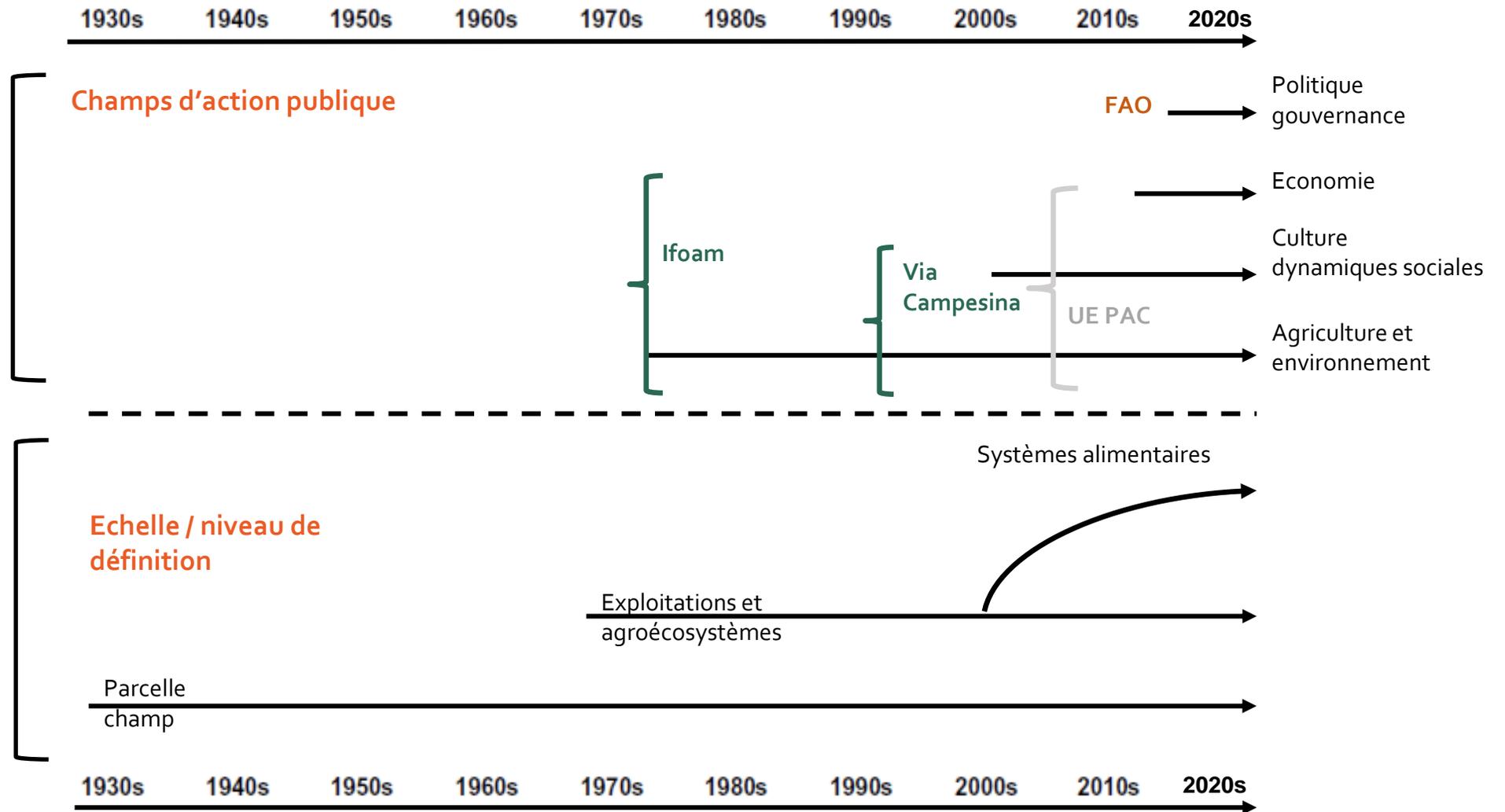
Carolina Milhorance, Eveline Compaore, Arlène Alpha, Carla Midená, Amélie d'Anfray



# Contexte de l'étude

- Projets FAIR-Sahel, TAFS, Terri4Sol (Burkina Faso, Mali, Sénégal, Côte d'Ivoire)
- Questions de départ :
  - *Comment et dans quelle mesure l'agroécologie est-elle prise en compte dans les politiques publiques nationales ? Avec quelles conceptions et quels instruments ?*
- La sociologie de l'action publique et démarche compréhensive ;
  - *Dimensions des idées, des acteurs et des institutions*
- Entretiens semi-directifs réalisés au Burkina Faso (N = 43, Ouagadougou) + analyse documentaire.

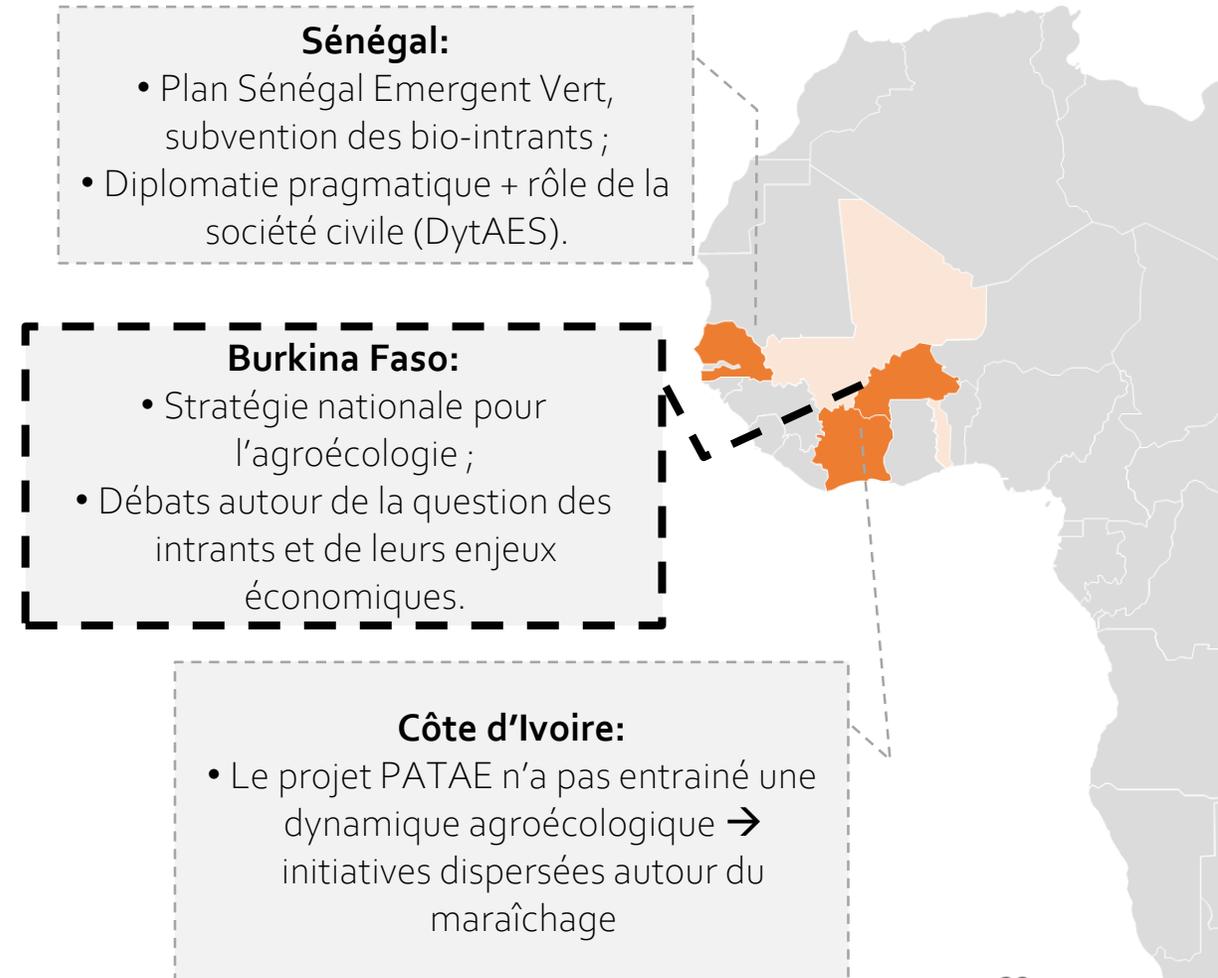
# La promotion de l'agroécologie à plusieurs échelles



D'après Wezel et al (2020)

# La promotion de l'agroécologie à plusieurs échelles

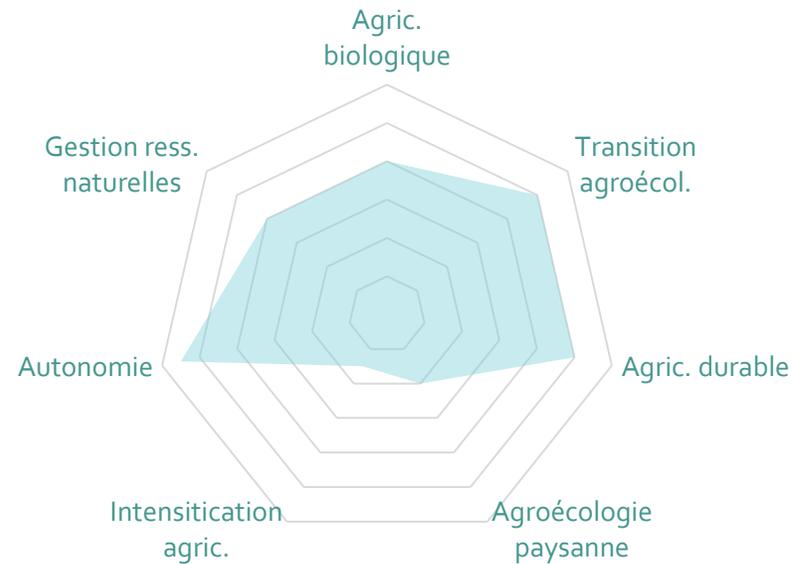
- **Une nouvelle phase** de promotion de l'agroécologie → le rôle de la coopération internationale (FAO, PAE/CEDEAO, Union Européenne, coopération bilatérale, 3AO...);
- **Mais les trajectoires de chaque pays et territoire sont distinctes**, en fonction des acteurs impliqués et des stratégies d'institutionnalisation;



# Une diversité de conceptions de l'agroécologie

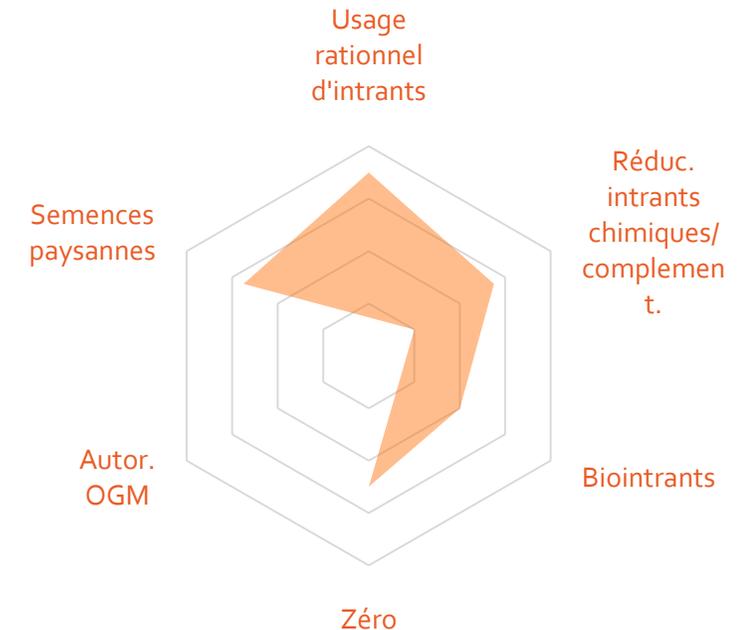
- De nombreuses interprétations sous-tendant des postures conceptuelles et idéologiques diverses :
  - > L'agroécologie pour la Dytaes repose sur les 10 principes de la FAO, mais pas de définition précise - *"éviter les définitions pour fédérer les acteurs"* ;
  - > En Côte d'Ivoire, l'agroécologie est définie par les enjeux de mise en œuvre de l'agroforesterie (cacao) ;
- Au Burkina Faso, l'objectif d'identifier une définition consensuelle a fait l'objet d'un long processus politique → *tensions, négociation, apprentissage collectif...* → **et un compromis avec la notion de « transition »**

## Conceptions de l'agroécologie



(résumé des entretiens au Burkina Faso)

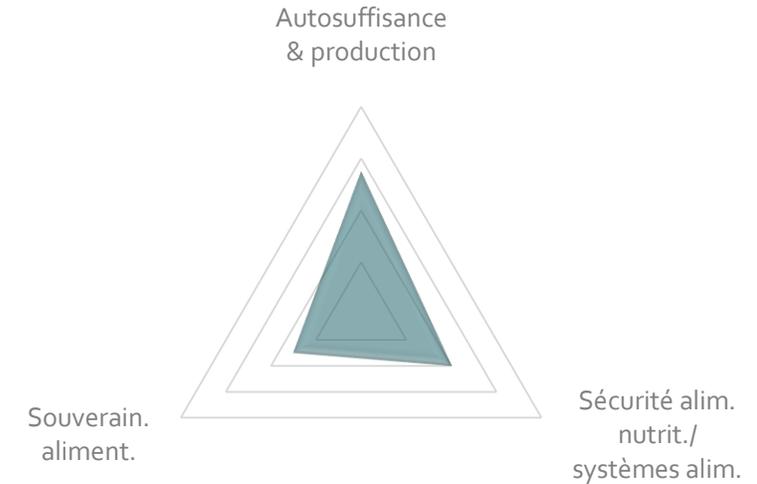
## Intrants



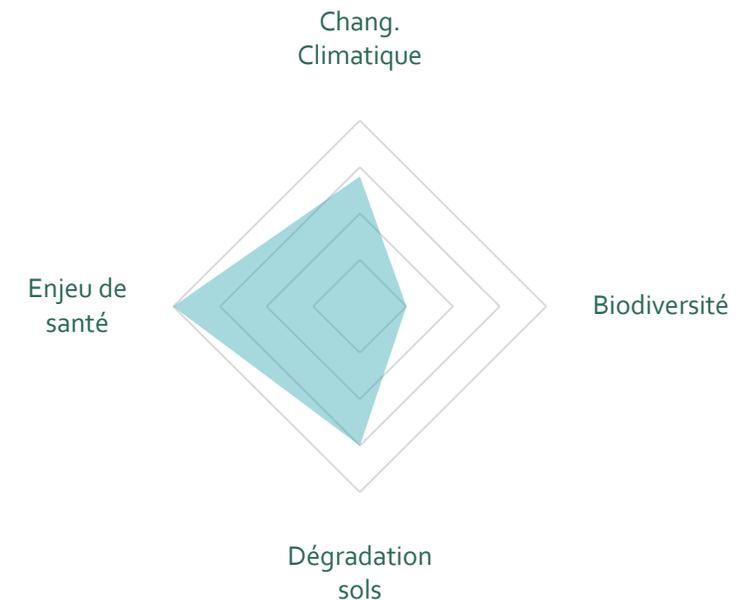
# Au Burkina Faso, malgré les postures différentes, des convergences et des synergies possibles

- Une histoire longue de l'agroécologie (ex: Pierre Rabhi) ;
- Un enjeu de santé publique (ex: contamination par les pesticides) ;
- Dégradation des sols et perte de fertilité ;
- Des effets négatifs du changement climatique sur la disponibilité de l'eau ;
- La pénibilité du travail et le besoin d'une petite mécanisation ;
- L'accent principal de l'agroécologie sur l'agriculture familiale (systèmes vivriers et maraichage) ;
- Un besoin de « sensibilisation » plus importante ;
- L'objectif principal est la **sécurité alimentaire**, mais l'agriculture conventionnelle a des effets négatifs sur le capital sol (« *sécurité alimentaire dans la durée* »).

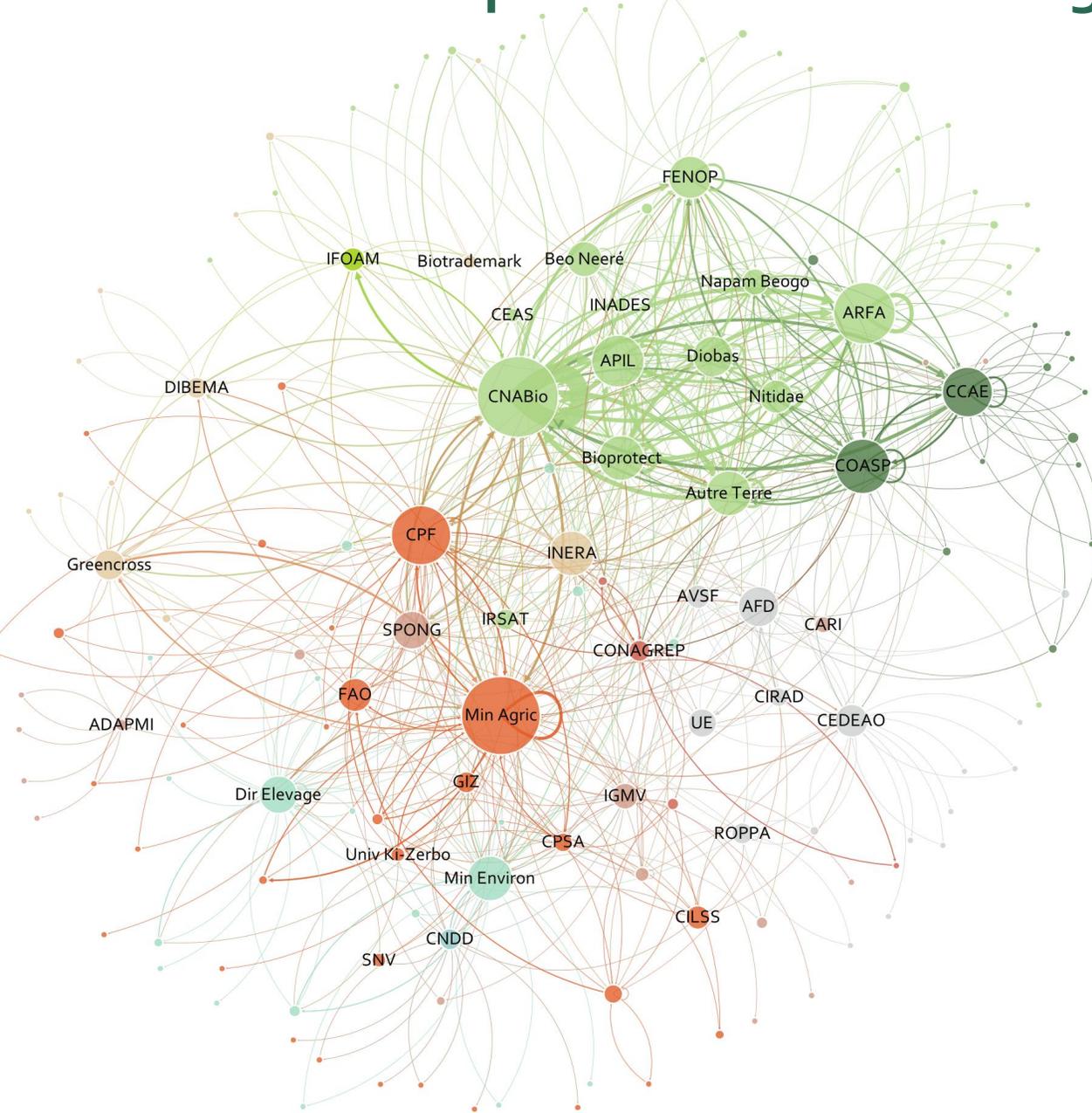
## Sécurité alimentaire



## Environnement



# Un réseau complexe d'acteurs de l'agroécologie au Burkina Faso



- Densité importante au sein d'un groupe spécifique d'ONG --> d'autres liens encore possibles au sein de la soc civile ;
- Plus faible présence du secteur privé, des transformateurs et des filières commerciales...

- Schéma non-exhaustif des acteurs de l'AE au Burkina Faso (national et international) ;

- Interactions : i) appui financier & technique ; ii) collaboration pour la mise en œuvre ; iii) collaboration pour le plaidoyer et échange régulier d'information ;

- La couleur des nœuds correspond aux « communautés » identifiées selon la densité des interactions et la position dans le réseau ;

- La taille des nœuds correspond au nombre d'interactions (intégrée centralité)



# L'agroécologie dans les politiques agricoles du Burkina Faso

1980

- Pierre Rabhi, formation de jeunes paysans ;
- Agroécologie comme une voie d'émancipation.

1990

- Programmes d'ajustement structurel : la libéralisation du secteur agricole et la réorganisation des services agricoles.

2000

- Synergies entre les politiques du secteur rural (SDR, PA gestion intégrée fertilité sols, etc.) ;
- **Crise de 2008** et retour sur les principes de la révolution verte (Guide Rev Verte, ECOWAP, PNIA...)

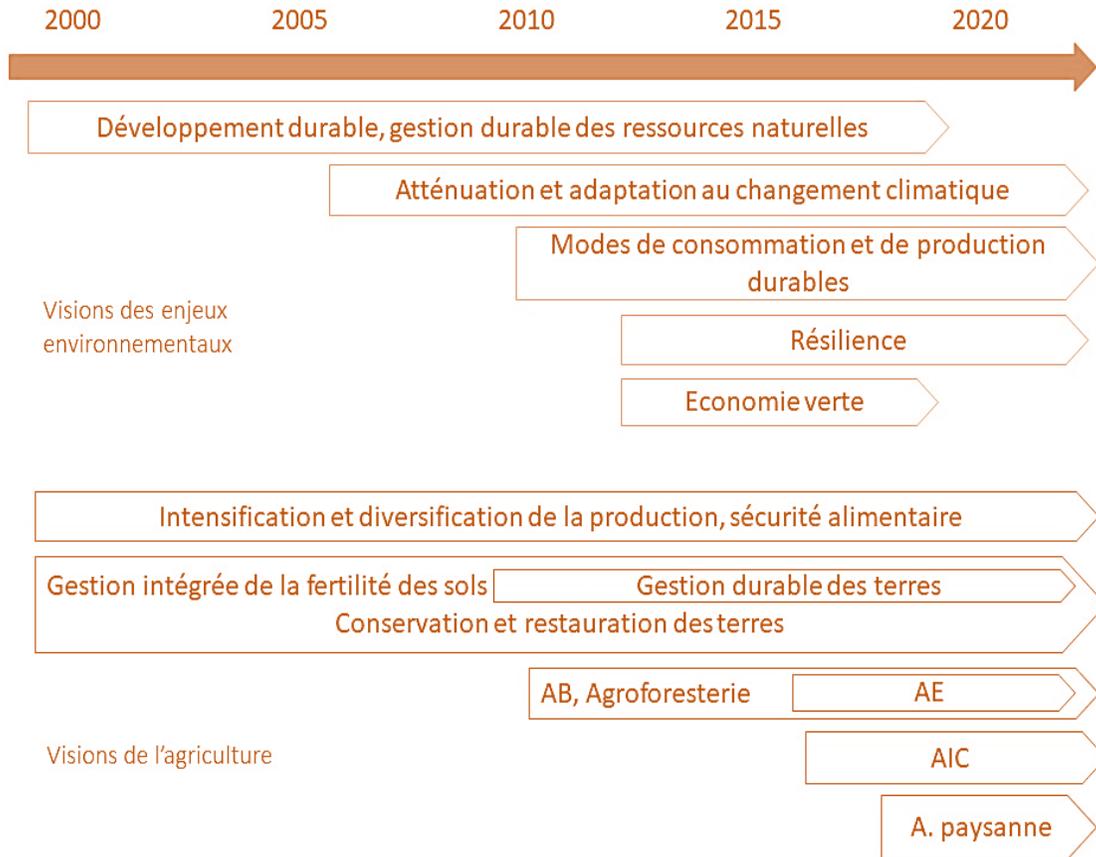
2010

- Un double objectif d'augmentation de la production agricole + gestion durable des terres/ changement climatique/ GIRE (PNSR, SCADD, PNDD) ;
- La Loi d'Orientation du secteur agricole mentionne l'AE (2016);
- La mise en œuvre du projet PATAE/CEDEAO.

2020

- L'agroécologie dans les documents politiques : PNDES II, PNSR II, SNAE...

# Une profusion de stratégies et d'instruments



- Un enjeu intersectoriel qui fait face à des **conflits sectoriels** et à un cloisonnement ;
- Une planification influencée par des projets ;
- Elaboration de plans/stratégies non mis en œuvre → **risques de superposition, fragmentation et inertie** ;
- Les limites des cadres intersectoriels → *les prérequis pour des cadres fonctionnels : des problèmes concrets partagés, la légitimité du leadership, la confiance entre les membres, des moyens de fonctionnement.*

Termes employés dans les documents politiques du Burkina Faso entre 2000 et 2021. AB : Agriculture Biologique, AE : Agroécologie, AIC : Agriculture Intelligente face au Climat. **Carla Miden**

# Une profusion de stratégies et d'instruments

- La promotion de l'agroécologie se fait notamment à travers les instruments de cadrage et de planification (« procéduraux ») :

*Intégration de l'agroécologie dans le PNSR II*

*Elaboration d'une stratégie nationale*

*Création de cadres de concertation*

*Formulation de chartes de l'agroécologie*

*Identification de points focaux dans les ministères*

*Elaboration de plans locaux de développement ....*

- Les instruments « incitatifs » et « réglementaires » font face à des défis de mise en œuvre + accent technique :

*Accompagnement des agriculteurs (projets ponctuels)*

*Contrôle des pesticides (conflits à surmonter)*

*Homologation et subvention des biointrants (en cours)...*



La SNAE fera face à ces défis, donc importance d'identifier les instruments prioritaires et structurants afin d'assurer leur mise en œuvre

# Contraintes et perspectives

- La SNAE :
  - Des synergies, plus qu'une juxtaposition d'initiatives ?
  - Des systèmes alimentaires inclusifs, plus que des techniques agricoles ou la substitution des intrants ?
  - Quel rôle et quel positionnement pour le secteur privé dans ces transformations ? Et quelle place pour les dynamiques territoriales ?
- Un environnement contraint :
  - Décentralisation partielle et instabilité administrative ;
  - Des contraintes structurelles : insécurité alimentaire, accès au foncier, financement, trafic de pesticides...
  - Question sécuritaire et défis d'accès au terrain...
- L'agroécologie comme moyen de réflexion sur les futurs possibles pour le Burkina Faso ?



Merci!



[carolina.milhorance@cirad.fr](mailto:carolina.milhorance@cirad.fr)

[compeve@yahoo.fr](mailto:compeve@yahoo.fr)



## Analyse de la dynamique institutionnelle autour de l'agroécologie au Burkina Faso

Etat des lieux des politiques publiques, acteurs et discours

Juillet 2022

VERSION PRELIMINAIRE

Rapport réalisé par Carlo MIDENA, dans le cadre d'un stage encadré par Arlene ALPHA (CIRAD, UMR Moisa), Carolina MILHORANCE (CIRAD, UMR ART-Dev) et Eveline SAWADOGO/COMPADRE (INERA).



## L'intégration de l'agroécologie dans les politiques publiques du Sénégal

Carolina Milhorance<sup>1</sup>, Astou Camara<sup>2</sup>, Jean-Michel Sourisseau<sup>1</sup>, Marc Piroux<sup>2</sup>, Chérif Assombène Mame<sup>2</sup>, Ninon Sirdey<sup>2</sup>, Raphaël Belmin<sup>2</sup>, Dié-Yacine Kar, Moussa Sall, Mamé Cheikh Anta Sall<sup>2</sup>

<sup>1</sup> CIRAD

<sup>2</sup> ICRH-Bordeaux





# Stratégie de promotion des biointrants au Burkina Faso



Présenté par Souleymane YOUGBARE

# Plan

- ❑ Contexte
- ❑ Environnement des BI
- ❑ Les initiatives existantes
- ❑ Le plan d'action CC-BI
  - ❑ Analyse SWOT,
  - ❑ Logique d'interventions,
    - ❑ Activités,
      - ❑ Les acteurs concernés,
      - ❑ le budget et le plan financement



# CONTEXTE (1/2)

- ▶ Au BF l'agriculture dite conventionnelle est caractérisée par une utilisation souvent abusive et non raisonnée des produits phytosanitaires, et ceux, dans le but d'accroître la productivité.
- ▶ +sieurs études scientifiques ont révélé les effets néfastes liés à l'utilisation de ces produits phytosanitaires, tels que la pollution des sols et des eaux, l'émission des gaz à effets de serre, la destruction de la biodiversité, sans oublier les cas de maladies, d'intoxication et voir même de décès enregistrés dans plusieurs localités (Son et al., 2017 ; Ouédraogo et al., 2020 ; Gamet-Payrastre, 2020 Kalyabina et al., 2021).
- ▶ Rapport de l'ONU publié en 2017 rappelle que le droit à l'alimentation fait obligation aux États de mettre en œuvre des mesures de protection surtout des personnes vulnérables et d'élaborer des prescriptions en matière de sécurité alimentaire pour garantir la qualité et l'innocuité des produits alimentaires. Il incombe donc aux États de respecter, de protéger et de donner effet au droit à l'alimentation
- ▶ L'un des défis majeurs de l'Agriculture est donc de réduire considérablement voire abandonner l'utilisation des produits phytosanitaires

# CONTEXTE (2/2)

- ▶ Le BF a élaboré/validé la SND-AE 2023-2027 assortie d'un PA triennal glissant avec pour objet d'accroître durablement la productivité et la production ASPHF par l'intensification agroécologique
  - ▶ OS 1.1/EA 1.1.2 / la part de la subvention allouée aux intrants et matériel adaptés à l'agroécologie avec une cible de 35% en 2027.
- ▶ L'un des défis majeurs à relever pour atteindre cet objectif est l'application à grande échelle des pratiques AE sur l'ensemble du territoire national selon les zones agropédoclimatiques.
  - ▶ Le renforcement de l'accès des exploitations agricoles aux biointrants identifié
- ▶ Des défis sont identifiés sur les BI:
  - ▶ Au niveau de l'offre en biointrants une faible maîtrise des procédés de production à grande échelle, un accès difficile aux matières premières
  - ▶ Au niveau de la demande en biointrants : inaccessibilité géographique, de l'efficacité limitée de certains biopesticides, la méconnaissance de ces biointrants, de la faible maîtrise des usages de ces biointrants
  - ▶ Au niveau du cadre politique, institutionnel et juridique des biointrants: le dispositif institutionnel d'encadrement de la filière des intrants bio est assez faible et peu de biointrants bénéficient d'homologation et de réglementation spécifique et adaptée par les services compétent

# ENVIRONNEMENT DES BIOINTRANTS AU BF

## Production, commercialisation et utilisation des bio intrants au Burkina Faso

- ▶ On distingue entre autres la Société Coopérative Simplifiée des Fabricants et Fournisseurs d'Intrants et de matériels Agro-écologiques (SCOOPS-FFIMA). Elle offre aux institutions publiques et privées ainsi qu'aux producteurs individuels :
  - ▶ Des engrais organiques et solides
  - ▶ Des engrais organiques foliaires
  - ▶ Des pesticides biologiques
  - ▶ Des hydro-rétenteurs Fertilisant activateurs
  - ▶ Semences forestières et maraichères ; fruiticulture
  - ▶ Des équipements agro écologiques.

# Les acteurs importants de la filière des bio-intrants

Rôle/Responsabilité	Acteur clés
Recherche/Développement	Le Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST) et ses instituts spécialisés l'INERA et l'IRSAT
Homologation - Certification - Règlementation - Contrôle	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Le Comité Sahélien des Pesticides (CSP) ;</li><li>✓ Le CONACE (Commission Nationale de Contrôle des Engrais) ;</li><li>✓ La DPVC (Direction de la Protection des Végétaux et du Conditionnement) ;</li><li>✓ Organismes de certification Bio</li><li>✓ Le Bureau National des Sols (BUNASOL) : Effectuer les analyses de sols, des eaux, des végétaux et des engrais à des fins agricoles et/ou industrielles et contrôler la qualité des engrais ;</li></ul>
Utilisation	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Producteurs individuels ;</li><li>✓ Fautière des organisations paysannes (FENOP) ;</li><li>✓ Confédération paysanne du Faso (CPF)</li><li>✓ Chambre Nationale d'Agriculture (CNA)</li><li>✓ Le Conseil National de l'Agriculture Biologique (CNABio)</li></ul>

# Les acteurs importants de la filière des bio-intrants

Rôle/Responsabilité	Acteur clés
Production - Mélange	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ SCOOPS-FFIMA</li><li>✓ Coopératives / Groupement de producteur.trice.s</li></ul>
Formation - Sensibilisation - Vulgarisation	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ DPVC ;</li><li>✓ SCOOPS-FFIMA</li><li>✓ Coopératives/OPs / Groupement de producteur.trice.s</li><li>✓ ONG/Associations</li></ul>
Distribution / Commerce	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ AGRODIA;</li><li>✓ SCOOPS-FFIMA</li><li>✓ Commerçants Grossistes</li></ul>
Appui transversal	<p>Les ONGs nationales ou internationales de développement interviennent dans l'appui à une agriculture durable au Burkina Faso à travers des projets et programmes dont certains font la promotion des biointrants</p>

# LES INITIATIVES EXISTANTES EN MATIÈRE DE PROMOTION DES BIO- INTRANTS (1/2)

## ► Des acteurs du plaidoyer sur les biointrants, nous avons (04) types d'acteurs selon les positionnements

- **Les alliés:** SCOOPS/FFIMA, Confédération Paysanne du Faso, Conseil National de l'Agriculture Biologique (CNABio), Fatière d'organisation paysanne (FENOP), ONG Internationales, le SPONG etc....
- **Les partenaires neutres:** Association des grossistes et détaillants d'intrants agricoles du Burkina (AGRODIA), Centre d'approvisionnement en intrants et matériel agricole (CAIMA);
- **Les adversaires:** Compagnie industrielle de production agricole et marchande (CIPAM), Société africaine de produits phytosanitaires et d'insecticides (SAPHYTO), Tropic Agro CHEM
- **Les cibles du plaidoyer:** Direction des intrants et du matériel agropastoral (DIMAP), Direction Générale des Etudes et des statistiques sectorielles (DGESS), CNRST à travers l'IRSAT et l'INERA, le Bureau National des Sols (BUNASOL), la Direction Générale de la Production Animale (DGPA), DPVC etc...

# LES INITIATIVES EXISTANTES EN MATIÈRE DE PROMOTION DES BIO- INTRANTS (2/2)

► Promotion des bio intrants : Au BF ces 10 dernières ans les intrants bio sont de plus en plus utilisés en dépit de la faiblesse de l'offre.

- La promotion des pratiques agroécologiques en mettant au point des technologies comme le label Bio SPG;
- La mise en place de documents et guides techniques et pratiques agroécologiques par des institutions de recherche comme INERA et des ONG/Associations;
- L'existence de plateforme d'information sur l'AE (CPF, CNABio)
- La mise en œuvre des projets PACTE et PATAE
- La mise en œuvre du programme coton biologique de l'UNPCB
- L'existence d'un cadre de concertation des acteurs de BI

► **Plan d'action BI**



# Plan d'action du CC-BI (Analyse SWOT) 1/2

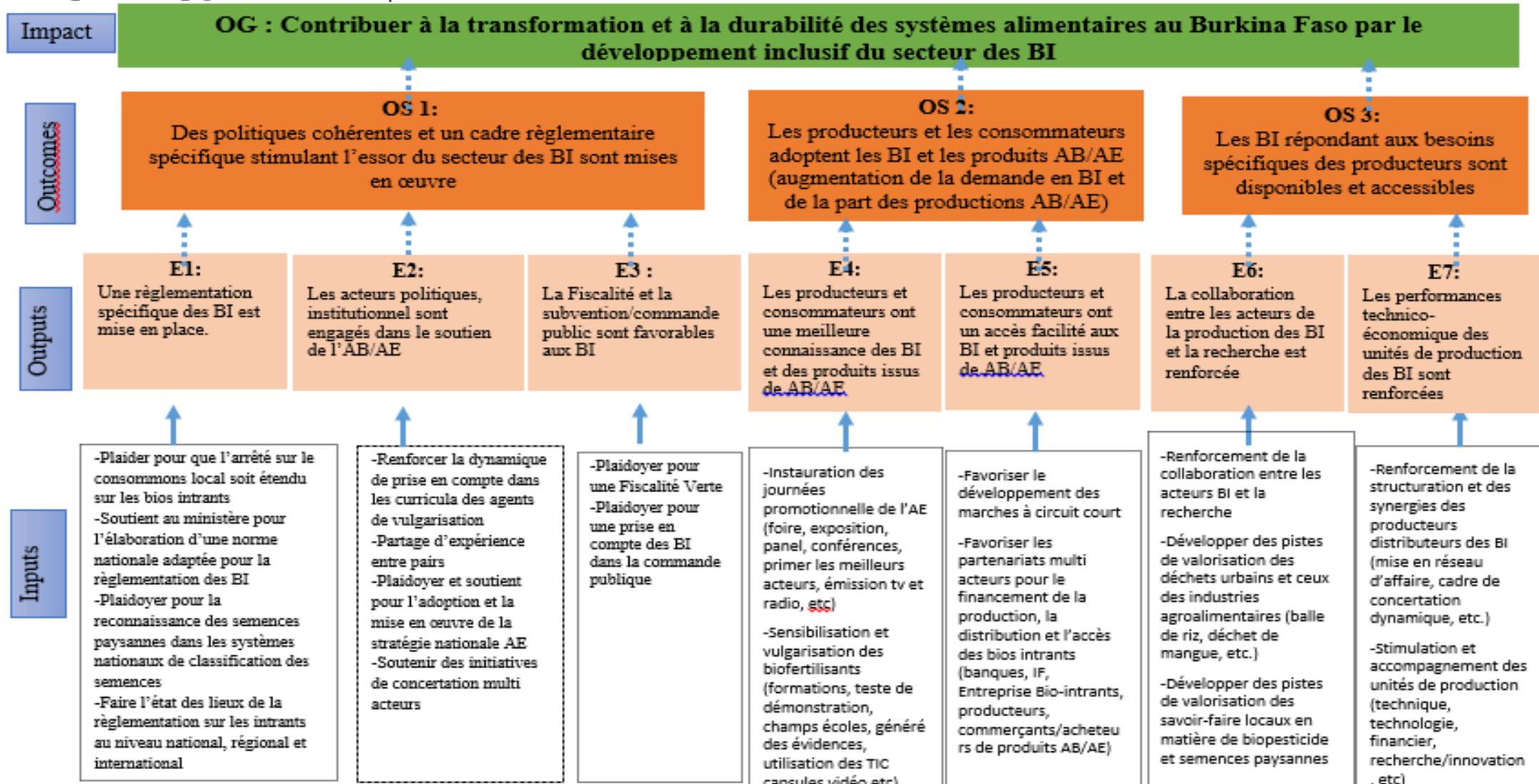
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Existence de structures d'appui à la promotion des biointrants ;</li><li>✓ Demande en forte croissance ;</li><li>✓ Engagement du ministère et l'existence d'une stratégie nationale de l'AE ;</li><li>✓ La crise Ukrainienne et hausse des prix des fertilisants chimiques ;</li><li>✓ Prise de conscience des consommateurs, producteurs et politiques sur la nécessité d'une alimentation saine, et augmentation de la demande en produits bio et écologiques ;</li><li>✓ Limites du système conventionnel face au défi du moment (crise alimentaire) ;</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Pression des lobbies de l'industrie des intrants chimiques sur les politiques et autres décideurs ;</li><li>✓ Pression fiscale sur les entreprises de production et distribution des biointrants ;</li><li>✓ Absence de réglementation/norme spécifique pour les biofertilisants, complexité et lourdeur des procédures d'homologation et des agréments de formulation/production et de distribution ;</li><li>✓ Porosité des frontières et entrée frauduleuse des biopesticides, et faible contrôle et répression des biopesticide frauduleux ;</li></ul>

# Plan d'action du CC-BI (Analyse SWOT) 2/2

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Avantage de l'utilisation des biofertilisants pour l'environnement, la santé humaine, la biodiversité</li><li>✓ Diversité des initiatives/entreprises et des biofertilisants produits au niveau local (engrais solides, engrais liquides, hydro rétenteurs etc...);</li><li>✓ Existence d'acteurs engagés pour la promotion des biointrants ;</li><li>✓ Existence d'une dynamique de la structuration des acteurs des biointrants et des acteurs de l'AE/AB;</li><li>✓ Existence de la SND-AE et de son PA</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>✓ Faible collaboration entre la recherche, les innovateurs et les promoteurs des biointrants et les paysans novateurs ;</li><li>✓ Peu de financement alloué à la recherche pour l'agroécologie et les biointrants ;</li><li>✓ Faible développement des chaînes de valeur agroécologie et agriculture biologique (AE/AB) ;</li><li>✓ Faible synergie entre les acteurs des biointrants ;</li><li>✓ Faible capitalisation des savoirs faire endogènes pour les biointrants et semences paysannes par la recherche.</li></ul>

# Plan d'action du CC-BI (Logique d'interventions)

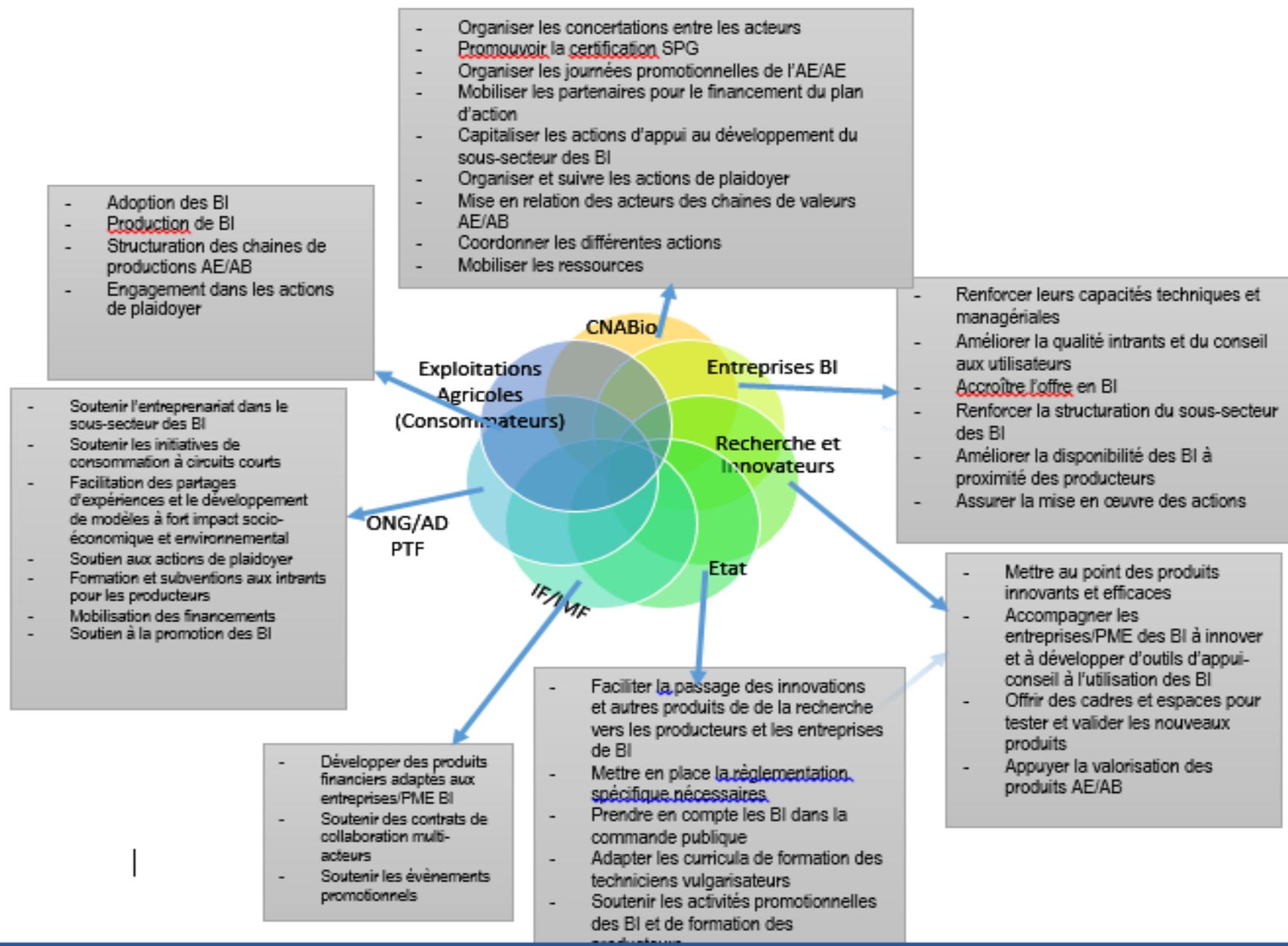
Figure 2 : Logique d'intervention |



# Plan d'action du CC-BI (Activités)

E:\Dossier des collaborations  
et partenariats\Dossier  
Projets Acquis\CC-BI\Atelier  
Validation PA\Activités  
PTA BI.docx

# Plan d'action du CC-BI (Les acteurs)



## Plan d'action du CC-BI (Budget et plan financement)

Sources financement					
Entreprises et PME des BI	19 000 000	19 000 000	19 000 000	57 000 000	12%
Etat (via SND-AE)	11 050 000	14 550 000	13 300 000	38 900 000	8%
PTF (y compris Fonds Vert Climat)	91 500 000	91 500 000	91 500 000	274 500 000	57%
ONG/AD	35 155 000	34 655 000	29 615 000	99 425 000	20%
Privé (évènementiels)	4 420 000	5 820 000	5 320 000	15 560 000	3%
<b>Total</b>	<b>161 125 000</b>	<b>165 525 000</b>	<b>158 735 000</b>	<b>485 385 000</b>	<b>100%</b>





© R. Belmin, Cirad

LE MARAH VOUS CONVIE À UN WEBINAIRE

## Politiques publiques et acteurs de l'agroécologie au Burkina Faso

Le 04 avril 2023, de 09h à 10h30 TU

[Lien d'inscription au webinaire](#)



# Comment améliorer la cohésion et les synergies d'action entre acteurs de l'agroécologie ?



# PLAN DE LA COMMUNICATION

I. Présentation de la CPF et son implication dans l'agroécologie

II. Problématique de la cohésion et de la synergie des acteurs

III. Propositions de stratégies et actions d'amélioration de la cohésion et des synergies d'actions entre acteurs de l'agroécologie

# I. QU'EST-CE QUE LA CPF ?

- ❑ Créée en 2002, la Confédération Paysanne du Faso est une plateforme regroupant 16 organisations faîtières intervenant dans les secteurs agro-sylvo-pastoraux et halieutiques ;
- ❑ Sa vision est de promouvoir une agriculture familiale durable, productive, compétitive, garantissant l'accès à la terre, la sécurisation foncière pour toutes les catégories de producteurs et assurant la sécurité et la souveraineté alimentaire ;

# I. QU'EST-CE QUE LA CPF ?

- ❑ Elle est membre de la Coalition des Acteurs Non-étatiques du PDDAA (Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture Africaine) ;
- ❑ Elle est par ailleurs, membre du ROPPA qui, en 2018, a élaboré une note de position qui a avalisé le manifeste de l'agroécologie paysanne de Nyéléni adopté par les OP et OSC des 5 continents en 2017. Ce manifeste compte 7 piliers et le 6<sup>ème</sup> est intitulé « *Renforcer les synergies et alliances et l'organisation collective* ».

# I. QU'EST-CE QUE LA CPF ?

- ❑ Convaincue de la pertinence de la transition agroécologique pour l'amélioration de la sécurité alimentaire, la CPF s'est engagée depuis près de 5 ans dans la promotion des pratiques agroécologiques auprès de ses membres à travers la mise en œuvre des projets d'agroécologie.
- ❑ C'est dire donc que les OP sont déjà dans la dynamique de la cohésion et de la synergie des acteurs.

## **II. Problématique de la cohésion et de la synergie des acteurs**

- Diversification et nombre pléthorique des structures intervenant dans l'agroécologie au Burkina Faso : 300 structures selon le document de la stratégie nationale de développement de l'agroécologie ;
- Sur le plan institutionnel, l'agroécologie est portée principalement par le MARAH mais les Ministères de l'Environnement, de l'Eau et de la Recherche Scientifique mènent également des activités dans le domaine de l'agroécologie.

## **II. Problématique de la cohésion et de la synergie des acteurs**

- Parmi les structures agroécologiques, les plus actives sont :
  - Organisations internationales (ONG) ;
  - Organisations nationales et locales (ONG et associations) ;
  - Entreprises de production/fournisseurs de bio intrants ;
  - Fabricants d'équipements agricoles.
  
- Une étude de recensement des acteurs de l'agroécologie réalisée par la CPF en 2022 dans le cadre de son projet PIVA/BF révèle que 86% des acteurs sont issus du secteur privé (association, coopératives, ONG, entreprises ou initiatives individuelles) et 14% du secteur public.

## **II. Problématique de la cohésion et de la synergie des acteurs**

Cette pluralité des acteurs entraîne une diversité de compréhension, d'interprétation et d'application de l'agroécologie.

L'intérêt de réfléchir sur comment améliorer la cohésion et les synergies d'actions entre acteurs de l'agroécologie s'impose !

### **III. Stratégies et actions d'amélioration de la cohésion et des synergies d'actions entre acteurs de l'agroécologie**

#### **A. Promotion de la SNDA et son plan d'actions**

- La SNDA de l'agroécologie au Burkina Faso et son Plan d'actions constituent un cadre de référence pour les différents acteurs de l'agroécologie ;
- Son processus d'élaboration a été participatif et inclusif, ce qui constitue le premier jalon de la cohésion et de la synergie ;
- La mise en œuvre des actions du plan offre l'opportunité aux acteurs d'opérationnaliser la cohésion et la synergie d'action.

# **III. Stratégies et actions d'amélioration de la cohésion et des synergies d'actions entre acteurs de l'agroécologie**

## **B. Activités de promotion de la SNDA et son plan d'actions**

### **1. Création et animation de cadres de concertation**

- Des cadres de concertation au niveau national et régional entre les acteurs intervenant dans l'agroécologie constitueront des cadres fédérateurs et permettront la mise en place d'un réseau opérationnel et fonctionnel des acteurs de l'agroécologie ;
- La CPF à travers son projet PIVA/BF contribue au co-financement de 6 cadres au niveau national et 4 cadres de concertation au niveau régional.

# III. Stratégies et actions d'amélioration de la cohésion et des synergies d'actions entre acteurs de l'agroécologie

## B. Activités de promotion de la SNDA et son plan d'actions



Cadre de concertation des acteurs de l'agroécologie à Koudougou du 29 au 30 novembre 2022

# **III. Stratégies et actions d'amélioration de la cohésion et des synergies d'actions entre acteurs de l'agroécologie**

## **B. Activités de promotion de la SNDA et son plan d'actions**

### **2 Valorisation de la charte de l'agroécologie**

- Une charte véhicule un ensemble de valeurs partagées et d'engagements.
- De ce fait, elle doit être signée par les parties prenantes pour matérialiser leur adhésion.
- Les acteurs du Burkina Faso ont, de façon consensuelle, élaboré et adopté en 2022 une charte qui n'a pas été signée par les parties prenantes.
- Pour une valorisation de la charte, sa signature par l'ensemble des parties prenantes s'impose.

# **III. Stratégies et actions d'amélioration de la cohésion et des synergies d'actions entre acteurs de l'agroécologie**

## **B. Activités de promotion de la SNDA et son plan d'actions**

### **3. Mise en place de réseaux des acteurs selon leurs domaines d'actions**

- Il existe une multitude d'acteurs de l'agroécologie intervenant dans divers domaines ;
- Quelques regroupements existent et concourent à une meilleure cohésion et synergie des acteurs mais il reste encore des marges de manœuvre pour la création d'autres regroupements en fonction des domaines d'intervention des acteurs ;
- La finalisation de ces regroupements facilitera des partages d'expériences et la conduite d'actions en synergie.

# **III. Stratégies et actions d'amélioration de la cohésion et des synergies d'actions entre acteurs de l'agroécologie**

## **B. Activités de promotion de la SNDA et son plan d'actions**

### **4. Instauration d'une journée nationale de l'agroécologie**

L'organisation d'une journée nationale de l'agroécologie permettra de :

- Sensibiliser le grand public sur l'agroécologie ;
- Promouvoir les produits agroécologiques ;
- Montrer la contribution de l'agroécologie au développement socio-économique du pays notamment à la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Son organisation exigera des acteurs, des concertations et des synergies d'actions, ce qui contribuera à ancrer un esprit de collaboration entre les acteurs.

# **III. Stratégies et actions d'amélioration de la cohésion et des synergies d'actions entre acteurs de l'agroécologie**

## **B. Activités de promotion de la SNDA et son plan d'actions**

### **5. Organisation des acteurs pour les sessions en HMO**

Le renforcement des capacités des acteurs sous forme de travaux haute intensité de main d'œuvre pour la réalisation des pratiques agroécologiques permettra d'améliorer les connaissances techniques et opérationnelles des acteurs et de contribuer à la promotion du partage d'expériences entre acteurs de l'agroécologie.

# III. Stratégies et actions d'amélioration de la cohésion et des synergies d'actions entre acteurs de l'agroécologie

## B. Activités de promotion de la SNDA et son plan d'actions



Session de formation pratique en techniques agroécologiques (cordons pierreux) et en production et utilisation de biofertilisants (bokashi) à Poa, du 07 au 09 février 2023



### **III. Stratégies et actions d'amélioration de la cohésion et des synergies d'actions entre acteurs de l'agroécologie**

#### **B. Activités de promotion de la SNDA et son plan d'actions**

##### **6. Mener des actions de communication de masse sur l'agroécologie : émissions radios et autres moyens médias**

L'instauration d'une plage à la radio nationale pour l'enregistrement et la diffusion d'émissions radios en langues locales (tables rondes débats, sensibilisations, interviews) au niveau communal, régional et national sur l'agroécologie permettra une vulgarisation et une adoption facile de l'agroécologie aux communautés à la base.

# III. Stratégies et actions d'amélioration de la cohésion et des synergies d'actions entre acteurs de l'agroécologie

## B. Activités de promotion de la SNDA et son plan d'actions



Emission radio interactive réalisée le 14 mars 2023 à la Radio « Voix du Paysan » à Ouahigouya



**M E R C I**